

# La Villeparisienne, la course et la marche solidaire

Samedi 12 octobre - 9h30

La Villeparisienne est une manifestation caritative organisée par la Ville en partenariat avec les associations Villeparisiennes pour sensibiliser la population au dépistage précoce du cancer du sein, dans le cadre d'[Octobre Rose](#).

Cette épreuve, qui prend la forme d'une course ou d'une marche à pied non chronométrées, permet de collecter des dons.



## Courir pour Octobre rose

- 9h30 - accueil
- 10h - échauffements par l'association Everstonger
- 10h15 - départ du parcours 2 et 4 km
- ~~10h15 - départ du parcours 8 km~~ (annulé suite aux d'intempéries des derniers jours)

**Marraine de l'édition 2024, [Marie Reno](#), musicienne, auteur-compositeur-interprète et humoriste française et Seine-et-Marnaise !**

[Stade des Petits Marais](#)

10€ de participation pour la course : 5€ reversé à l'[association SKIN](#)

[Attention circulation difficile à prévoir](#)

## Règlement en chèque ou espèce ou en ligne

- Permanences pour les remises de tee-shirt à la Maison de la Vie associative Micheline Gléveau tous les mercredis de 15h à 19h à partir du 4 septembre 2024.

**Merci à nos partenaires : E. Leclerc Villeparisis, Clamens & STPS et Roissy Pays de France**

**Toutes les photos de l'édition 2024**





[http://www.youtube.com/watch/3qSuC\\_zZHrw](http://www.youtube.com/watch/3qSuC_zZHrw)

**Coordonnées**

Stade des Petits Marais  
chemin des Petits Marais  
77270  
Villeparisis  
Infos pratiques

Possibilité de s'inscrire le jour même sur place jusqu'à 10h.

**Attention, la circulation sera interdite sur les deux parcours de cette course pédestre de 9h à 13h, retrouvez [toutes les informations ici](#).**

*Le montant de la participation à cette course est de 10€ à régler en chèque ou espèces auprès du service à la [Maison de la vie associative](#) dès le mercredi 28 septembre aux horaires d'ouverture ou bien sur place le jour même.*

Documents

[Courses pedestres La Villeparisienne 2024](#)

[Arrêté portant restriction temporaire des manifestations de plein air](#)

[Annule et remplace l'arrêté n.2024 - 09709 course et marche pedestres le samedi 12 octobre 2024](#)

Liens utiles

[Découvrez toutes les photos ici](#)